

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou par envoi d'un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 17 MARS

Plaintes hypocrites

Les journaux officiels, dont le *Courrier de Saumur* est un des meilleurs coryphées, ne cessent d'exhaler des plaintes amères, au sujet de cette interminable et désolante histoire du Panama, qui commence tout de même à leur peser sur les reins.

Sentement, que croyez-vous que déplorent ces braves gens, au milieu de ce désastre ? Est-ce la ruine de quelques centaines de familles ou la honte de toute cette boue remuée sur la nation et dont les éclaboussures atteignent jusqu'à notre prestige à l'étranger ? Non, ce sont là choses secondaires. Ce qui les inquiète, ce qui leur fait jeter des cris d'oies sur le Capitole, c'est la pensée que la République peut se trouver quelque peu disqualifiée de tout ce qui se passe sous une sorte de patronage bienveillant. La réaction montant à l'assaut de la République et y pénétrant par la brèche du Panama, tel est leur seul souci, telle est leur seule préoccupation.

Nous verrons tout à l'heure ce qu'il y a de sincère dans leurs doléances, mais nous pouvons leur affirmer que ceux des conservateurs qui n'ont pas abandonné leurs revendications monarchiques n'ont pas attendu la brèche du Panama pour livrer assaut à la République, et que, ne se fût-elle pas produite, leurs intentions n'en auraient pas été modifiées.

Longtemps avant Sedan, le parti libéral avait commencé la lutte contre le pouvoir impérial et il est possible que si l'Empire n'avait pas tristement ouvert cette brèche à ses ennemis du dehors, il n'eût pas succombé en même temps dans la poussée de ses adversaires à l'intérieur.

Si l'opportunisme, par sa malhonnêteté, a trahi les intérêts qui lui étaient confiés, s'il est indigne de défendre le gouvernement qu'il a compromis, c'est à lui de passer la main et de confier les rênes à une main plus sûre ; mais pas de ces larmes de crocodiles qui n'attendrisent personne.

La vérité n'est pas difficile à démêler au milieu de leurs jérémiades : ces gavés ne regrettent qu'une chose, l'assiette au beurre. Offrez-leur de la garder avec n'importe quel gouvernement, et vous les verrez se détourner avec horreur de celui qu'ils affectent de défendre aujourd'hui. On ne sait pas ce qui peut arriver... D'ici quelques années la confiance peut revenir et un petit Panama avec.

Et alors ils ne seraient pas là ? Quoi ! plus de pots-de-vin, plus de chèques ? Rien qu'à cette idée leur douleur n'a plus de bornes et leur arrache des cris de désespoir.

Ces hommes n'ont jamais été que des jouisseurs et ce n'est pas avec cette pâte qu'on fait un gouvernement digne de notre pays.

JEAN DASSY.

PALAIS - BOURBON

Séance du 16 mars

Spontanément, M. Ribot vient répondre au récit publié le matin dans le *Gaulois*, touchant la démarche faite par M. le président du Conseil auprès de M^e du Buit, bâtonnier des avocats, pour empêcher que le nom du fameux X... qu'on disait être, bien à tort, d'ailleurs, parait-il, le nom de l'ambassadeur d'une puissance amie, fût prononcé à l'audience par M^e Martini, défenseur de M. Cottu.

Il déclare que les faits ont été dénaturés et pourtant il corrobore absolument le récit du *Gaulois*.

Après les explications de M. Ribot, il reste acquis que le président du Conseil était en relations directes ou indirectes avec M. Goliard puisqu'il a été avant quatre heures renseigné sur le propos tenu par M^e Cottu à deux heures.

M. Ribot a ensuite refusé de répondre à une interpellation de M. Barrès relative à la mission qui aurait été donnée par M. Loubet à Soinoury, d'obtenir — on sait comment — des noms des membres de la Droite, compromis dans l'affaire du Panama.

L'interpellation a été ajournée à un mois.

L'interpellation de M. Chiché sur l'attitude du gouvernement dans la question de la disjonction du projet relatif à la réforme du régime des boissons s'est terminée par un vote d'ordre du jour par et simple.

SÉNAT

Dans sa séance d'hier, le Sénat a repoussé à l'unanimité la réforme des boissons.

On annonce le dépôt, aussitôt que l'arrêt de la Cour d'assises aura été rendu, d'une proposition engageant le gouvernement à proposer au Sénat la dissolution de la Chambre.

MORT D'UN SÉNATEUR

M. Jauetel, sénateur de la Somme, vient de mourir dans sa 72^e année. Il siégeait à gauche.

GRAVE INCIDENT

M. Ribot déféré au Conseil de l'ordre

Trois avocats de Paris, dont deux députés, viennent d'adresser à M^e du Buit, bâtonnier de l'ordre, la lettre suivante :

« Monsieur le Bâtonnier,

« Aujourd'hui, au début de la séance de la Chambre, M. Ribot, avocat à la Cour de Paris, est monté à la tribune en sa qualité de président du conseil où il a tenu sur notre ordre les propos suivants :

« J'ai connu à une autre époque un autre barreau plus soucieux de ses devoirs. Avocat à la Cour de Paris, je proteste contre les propos employés par certains avocats. »

« A notre tour, nous venons protester contre ces insinuations injurieuses pour notre ordre.

« Nous déposons donc entre vos mains une plainte contre notre confrère M. Ribot en vous

priant de vouloir bien le déférer au Conseil de l'ordre.

» Veuillez, etc...

» DUMONTEIL, DE LAMARZELLE,
FERNAND PAGÈS. »

Comme réponse à cette lettre, les radicaux déclarent dans les couloirs de la Chambre qu'ils vont demander la mise à l'ordre du jour le plus prochain de l'ancienne proposition de M^e Maurice Faure et Chassaing, tendant à la suppression du privilège de l'ordre des avocats.

LE POUVOIR TEMPOREL

On commente beaucoup à Rome l'intéressante question que les journaux libéraux allemands soulèvent en ce moment.

Afin de mieux marquer la conformité des intérêts de l'Allemagne et de l'Italie, ils insistent sur la solidarité des deux nations dans la question du pouvoir temporel et montrent que les plaintes du Pape trouvent aussi peu d'écho chez les Allemands qu'auprès des Italiens.

Aussi met-on l'empereur d'Autriche en demeure de se faire représenter dans les fêtes de Rome.

L'opinion publique en Italie ne saurait concevoir qu'on ne lui accordât pas une satisfaction d'autant plus nécessaire que la sympathie témoignée au Saint-Père par plusieurs personnages de la cour d'Autriche a été plus éclatante.

PROVOCATION A LA RUSSIE

Le comte de Caprivi joue de malheur ; chaque fois qu'il prend la parole il prononce quelques phrases malencontreuses. L'autre jour c'était l'Italie qu'il indisposait ; aujourd'hui c'est la Russie. On cite en effet, cette phrase :

« La diplomatie n'a pas le pouvoir de se guider d'après les saisons ; il ne faut pas oublier que le maréchal de Molke a affirmé que l'époque la plus favorable pour faire la guerre à la Russie, c'est l'hiver, parce que, à cette saison, les marais de Pologne sont entièrement gelés. »

C'est une véritable absence de tact, au moment où des négociations sont engagées avec Saint-Petersbourg sur les traités de commerce.

Autre grave nouvelle : le budget du ministère des affaires étrangères a été augmenté de 560,000 marks. C'est la une preuve que l'Empereur désire accroître les moyens d'action de sa diplomatie.

Le procès de corruption

Audience du 16 mars

Plaidoirie de M^e Barbox

J'ai, dit-il, une tâche noble et difficile à remplir. J'espère que mes forces me permettront d'aller jusqu'au bout. Ma tâche est difficile, car je dois répondre à six adversaires.

Je vous montrerai que ce procès a été fait pour donner le change à l'opinion : qu'on poursuit ceux dont on a extorqué l'argent pour laisser dans l'ombre ceux qui l'ont pris. (Sensation.)

M. l'avocat général a effleuré la surface de cette affaire (*Rires*), il n'a tenu aucun compte des contradictions que les débats ont apportées à sa thèse.

M. Charles de Lesseps s'est trouvé en présence de M. Baihaut ; qui donc, ayant la charge d'une entreprise aussi colossale, n'aurait pas cédé ?

M. l'avocat général, pour justifier les sévérités de son réquisitoire, affirme qu'en 1885, la Compagnie était perdue. Cette affirmation est-elle soutenable ?

Le sort du projet dépendait des conditions formulées par le ministre.

On parle d'un pacte entre M. Baihaut et M. de Lesseps. Un pacte suppose le concours de deux volontés.

Le voyageur détroussé en voyage par le gendarme qui était chargé de le protéger aura-t-il donc fait un pacte avec lui, même s'il a su garder une partie de son argent. (*Rires*.)

Pour faire voter ce projet, vous avez voulu corrompre tout le monde, nous dit l'avocat général, car autrement il rendrait un bien mauvais service aux ministres qu'il sert. (*Hilarité*.)

Voici d'abord M^e Borax, Chantagrel. M. Borie a subi l'assaut de M. Blanchet. Où est Blanchet ? On l'ignore. Je n'insisterai pas sur ce commérage plus que l'avocat général.

Mais le ministère public a insisté davantage sur le cas de M. Chantagrel.

Pourquoi donc n'a-t-il pas poursuivi pour tentative de corruption M. Chantagrel qui a essuyé ici le démenti de Souligou, de M^e Susini, et qui reconnaît d'ailleurs qu'il a continué à vivre dans la meilleure intelligence avec l'homme qui avait attenté à sa chasteté. (*Nouveaux rires*.)

Une remarque s'impose. On imagine trois intermédiaires. Un mort, M. de Reinach, un malade, Cornélius Herz, et un bien portant, M. Arton. (*Hilarité prolongée*.)

Je serais embarrassé de vous faire le portrait de Cornélius Herz. Quelqu'un le connaît bien. C'est M. Clémenceau, mais quelqu'un le connaît mieux, c'est le ministre de l'intérieur, qui a pris copie de ses dépêches en 1888, c'est le ministre des postes qui connaît l'affaire des téléphones.

C'est le ministre des travaux publics qui connaît l'affaire des freins Wenger.

M. l'avocat général. — Voici les dépêches. M^e Barbox. — Vous les communiquez un peu tard. Mais on les examinera.

M. le président. — J'en ordonne la saisie et la communication immédiate à la défense. (*Sensation prolongée*.)

Cornélius Herz a été l'agent financier du parti radical.

M^e Barbox en cite un exemple piquant, le rôle joué en 1886 par la Commission de Panama et son président Germain Casse.

C'est en 1885 que C. Herz s'est présenté chez M. de Lesseps. Il a demandé dix millions pour assurer le succès de l'émission des valeurs à lots.

Cornélius Herz puisait à cette époque toute sa force dans ses puissantes amitiés. Il était encore actionnaire de la *Justice*. Une pluie d'honneurs s'était abattue sur lui.

Son patron, M. Clémenceau, avait assez d'influence sur le chef de l'Etat pour décider l'abandon de notre politique traditionnelle en Egypte. (Mouvements.)

Ce n'est pas le seul néfaste résultat qu'on doive au parti radical.

M. Barbois montre avec les preuves les plus évidentes que Cornélius Herz et Arton étaient les intermédiaires de MM. de Freycinet, Clémenceau et Floquet, pour remplir les caisses du parti radical.

A 5 heures, l'avocat, fatigué, a demandé le renvoi à demain pour la fin de son plaidoyer.

NOUVELLES MILITAIRES

Inspection générale

M. le général de brigade Ogier, membre du comité technique de la gendarmerie, est désigné pour inspecter, cette année, le 4^e arrondissement comprenant la gendarmerie des 8^e, 9^e, 10^e et 13^e corps d'armée.

Service de l'intendance

M. l'intendant général Thiévard, président du comité technique de l'intendance, a été désigné pour inspecter cette année le 4^e arrondissement du service de l'intendance (9^e, 12^e et 18^e corps d'armée); personnel administratif de l'Ecole d'application de cavalerie.

Le 28^e dragons

De l'Echo de Vincennes :

« Il paraît que c'est décidément le 28^e dragons, en garnison à Paris, qui inaugureront la nouvelle caserne construite sur le Polygone, à Vincennes. La date de l'arrivée n'est pas encore fixée définitivement. On croit pourtant que c'est le 7 avril que nous aurons à Vincennes ce nouveau régiment. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 mars 1893.

Le Bilan de la Banque de France n'indiquant aucune variation de nature à faire supposer que le Trésor ait eu de nouveau recours pour ses besoins à cet établissement, le 3/0 remonte à 96.95, ce qui représente avec le coupon le cours de 97.70. Le 4 1/2 est à 106.05.

L'action de la Banque de France est à 3.925. Le Crédit Foncier se maintient ferme à 985. Les sieurs Sarter et Guérin ayant fait défaut, le Tribunal a renvoyé l'affaire au 3 mai pour être définitivement statué.

La Banque de Paris cote 650.

La Société Générale a réalisé dans les deux premiers mois de 1893 un chiffre de bénéfices nets de 645,839 fr. Son action est demandée à 475 au comptant.

Malgré l'atonie des affaires, le bilan au 31 janvier du Crédit Lyonnais constate encore une grande activité, le chiffre du portefeuille s'élevant encore à cette époque à 492,962,894 francs. L'action reste à 772.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit en avance sur hier à 498 fr.

L'Obligation 3 0/0 Immeubles de France est très recherchée à 388.50.

L'Obligation 3 0/0 de la Compagnie des Eaux Minérales de Montchaillon a un marché très actif à 276.25, cours qui devra être dépassé, si l'on tient compte du coupon de 7.50 payable le 1^{er} avril prochain à la Caisse de l'Hôtel-de-Ville, rue de Rivoli, à Paris.

Les Chemins Economiques valent 427.50

Ch. HEYMAN et C^o,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 17 MARS

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 15°
Ce matin, à 8 h.		+ 8°
Midi,	759 ^{m/m}	+ 14°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 5°

UN SCANDALE (suite)

Il ne se passe pas un jour sans que nous recevions, au sujet de la brochure dont nous avons parlé, quelque protestation indignée. Certains des distributeurs ont tellement bien compris la gravité du cas où ils se mettaient qu'ils ont cessé immédiatement; l'un d'eux a même refusé tout récemment une somme élevée d'un numéro qu'il avait entre les mains; mais d'autres continuent leur sale besogne, au mépris des lois existantes.

A ce sujet, on nous écrit la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Tous les agents de police de France sont-ils donc occupés à jouer à cache-cache avec Arton, que les lois sur la morale publique puissent être impunément violées sous les yeux tranquilles des parquets et du gouvernement ?

» Cette brochure a-t-elle pu obtenir des garanties telles qu'elles la mettent au-dessus ou en dehors de toutes poursuites ?

» Si toutes les maisons louches s'étaient réunies en syndicat et qu'elles eussent décidé de publier un organe officiel de leurs aspirations et de leurs revendications, nul doute que ce numéro eût pu être lancé comme numéro-spécimen avec l'approbation unanime de Messieurs leurs gérants... Alphonse, Trois-Ponts et C^o...

» Voilà déjà trop longtemps que, pour la satisfaction de quelques polissons, on expose à tous les yeux cette pornographie.

» Tout cela, disait Zola, c'est cochon et compagnie. Puisqu'ils l'oublient, il faudrait leur rappeler que leur métier, quoique d'un bon rapport, est dégoûtant, qu'on l'exerce à ses ris-

ques et périls et qu'on n'a le droit, pour placer cette marchandise, qu'aux vendeurs de cartes transparentes !

» J'espère bien que cette lettre restera sans résultat. La corruption des mœurs est le meilleur auxiliaire des idées courantes. On ne voudra pas s'en priver. Mais fallait-il encore faire remarquer cette indifférence devant ces ignominies.

» UN PÈRE DE FAMILLE. »

Nous n'avons pas dit encore notre dernier mot sur cette affaire.

Nous recevons au dernier moment une lettre qui, si elle n'est pas d'un mystificateur, est sûrement d'un imbécile. Bien qu'elle soit signée d'un nom qui ne nous est point inconnu, nous nous refusons à le citer, par considération pour sa famille et même pour ses homonymes, qui n'en seraient pas flattés sans doute.

Nous ne nous abaisserons pas davantage à discuter de pareilles gredineries. Une seule citation suffira pour faire connaître le niveau moral du personnage :

« Ce n'est pas bête du tout, notre petit truc, puisque c'est pour avoir de la monnaie. » (Textuel.)

Ab uno disce omnes.

Tout commentaire paraîtrait fade.

J. D.

Nous lisons dans la *Petite Loire* d'hier :

« Il n'est bruit, dans la ville — et nous reproduisons ce bruit sous les plus expresses réserves — que d'un tapage excessif mené à grand train, cette nuit, à travers les rues de Saumur. On aurait organisé un rallie-paper dans la cité, au son de la trompe, décroché des enseignes, cogné des devantures, arraché des numéros de maisons, en même temps que les plaques d'assurance.

» Les auteurs de ce tumulte ? Nous les nommerons si l'autorité n'intervient pas pour assurer le repos et la sécurité des habitants. »

Votes de nos députés

Dans la séance de lundi, MM. Berger, de Maillé, de Soland, Fairé, de Terres, ont voté contre l'ordre du jour de confiance réclamé par le ministère.

Senl, M. Coudreuse a voté avec la majorité panamiste.

Conseil de révision. — Classe 1892

Le Conseil de révision du département de Maine-et-Loire tiendra ses séances, dans l'arrondissement de Saumur, aux jours, lieux et heures ci-après, pour l'examen des jeunes gens de la classe 1892 et ceux des classes de 1891 et 1890, qui ont été, l'année dernière, ajournés à un nouvel examen :

Doué-la-Fontaine, le mercredi 3 mai, à 2 heures.

Vihiers, le jeudi 4 mai, à 1 h. 1/2.

Montreuil-Bellay, le vendredi 5 mai, à 2 heures 1/2.

Gennez, le samedi 6 mai, à 8 heures.

Saumur (Sud), le jeudi 18 mai, à 9 h. 1/2.

Saumur (Nord-Est), le vendredi 19 mai, à 9 h. 1/2.

Maison centrale de Fontevault, le vendredi 19 mai, à 2 heures.

Saumur (Nord-Ouest), le samedi 20 mai, à 9 h. 1/2.

Revue d'appel

La revue d'appel des hommes de la réserve de l'armée territoriale, de la classe de 1872 et ceux des classes de 1873, 1877 et 1890 s'effectuera au chef-lieu de canton, par l'autorité militaire, immédiatement après la séance du Conseil de révision. — Il ne sera plus posé d'affiches spéciales.

A Saumur, la revue aura lieu, pour chaque canton, à 10 heures, dans la cour de la Mairie.

Cette revue s'applique aux jeunes gens présents dans les cantons, alors même qu'ils appartiendraient à une autre subdivision. Les intéressés devront être munis de leur livret. Le manquement à la revue d'appel rendra les hommes passibles de punitions disciplinaires.

Vacances de Pâques

L'ouverture des vacances de Pâques, dans les écoles primaires publiques du département, en 1893, aura lieu le mercredi 29 mars, après la classe du soir. La rentrée est fixée au lundi matin, 10 avril suivant.

Les écoles maternelles publiques seront fermées du jeudi 30 mars au jeudi 6 avril inclusivement.

Un escroc

On nous prie de mettre le public en garde contre les tentatives d'escroquerie d'un individu qui, revêtu de la robe des Capucins, mais chaussé de souliers et portant un foulard blanc, va de porte en porte, quêtant soi-disant pour le couvent des Capucins du Mans, auquel il prétend appartenir.

Le personnage en question n'est qu'un vulgaire filou et nous le signalons à la police.

(Anjou.)

La foire de la Mi-Carême

On nous écrit de Doué-la-Fontaine :

« La foire de la Mi-Carême a été, cette année, particulièrement attrayante. Une foule considérable se pressait dans les rues de la ville, et surtout au Champ de foire où des spectacles très variés donnaient tout l'aspect d'une fête.

» Citons spécialement une ménagerie, un cirque, un musée d'anatomie, des chevaux de bois, de très beaux étalages de jouets d'enfants, bibelots, etc. Tous ont dû faire de bonnes recettes. Les hôtels et les cafés étaient pris

1 Feuilleton de l'Echo Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

CHAPITRE I^{er}

DE QUELLE FAÇON LA DAME MAUPITEUX ET SON ACOLYTE THÉOPHILE WAGNER EURENT CONNAISSANCE DES SECRETS DE LA FAMILLE DE CRESNE.

Dans les premiers jours du mois d'avril de l'année 1873, vers trois heures de l'après-midi, le bois de Boulogne commerçait à revoir les visiteurs que l'hiver et ses frimas avaient momentanément éloignés. Le soleil était radieux et la foule des plus nombreuses. Les gentlemen opulents, ainsi que tous ceux qui, jeunes ou vieux, avaient le désir de passer pour l'être, montés sur d'élégants chevaux de sang, filaient au petit galop de leur monture dans les allées les plus fréquentées, pendant que quelques officiers, libres en ce moment de tout service, devisaient entr'eux, caressant d'une main bienveillante l'encolure de leurs anglo-normands qui venaient de fournir une longue trotte.

Des landaus, des dog-kart, des tiburys et des phaétons faisaient pour la troisième ou quatrième fois le tour du lac, les uns dans un sens, les autres dans l'autre; on échangeait les plus aimables saluts; on s'envoyait de la main les plus gracieux « bonjours » ! on semblait se dire : A ce soir ! à l'Opéra ! au Français !...

Tout ce monde-là paraissait si heureux !

Dans les allées latérales, loin de ce tourbillon d'élégance, on ne l'était pas moins.

Des mères de famille passaient, le sourire au lèvres, tenant d'une main leur dernier né, pendant que les plus grands, garçons et filles, gambadaient à leurs côtés, allant, venant et cueillant sur les pelouses les premiers boutons printaniers; de graves personnages, arpentant lentement les contre-allées sablées, s'absorbaient dans la lecture d'un journal qui, bien souvent, leur faisait hocher la tête d'un air mécontent; des bambins surveillaient avec une sollicitude pleine d'impatience un immense cerf-volant presque entièrement perdu dans les airs, tandis que d'autres, moins heureux que leurs camarades, s'efforçaient en vain de lancer le leur.

Une femme, jeune encore, mais de pitieuse

apparence, malgré les oripeaux prétentieux dont elle était vêtue, faisait cependant ombre à ce tableau. Suspendue au bras d'un monsieur d'une trentaine d'années dont le paletot râpé, le pantalon lustré par l'âge, les bottines éculées, le chapeau rougi et un peu trop incliné sur l'oreille, ne semblaient pas précisément indiquer un homme du meilleur monde, elle paraissait avoir des secrets bien importants à entendre et à communiquer.

On se parlait à voix basse, à l'oreille, avec mille précautions, se taisant à l'approche de quelque passant et reprenant bien vite la confidence interrompue dès qu'il s'était éloigné.

Ces deux tristes personnages avaient, l'un et l'autre, les traits fatigués, la voix rauque, les yeux inquisiteurs, les gestes saccadés. Rien qu'à les voir, on comprenait que ce n'était pas la sympathie qui réunissait des êtres si bien faits cependant pour se comprendre.

Non ! la femme Maupiteux, Céleste Maupiteux, ne vous déplaît, et le sieur Théophile Wagner n'étaient pas attirés l'un vers l'autre par une réciproque affection; bien loin de là : ils se détestaient cordialement. Ils se détestaient, mais ils se craignaient plus encore

qu'ils se détestaient.

Céleste en savait long sur son cavalier, et Théophile aurait pu, d'un mot, faire enfermer sa compagne dans une des plus étroites prisons de la capitale.

De ces deux sentiments répulsifs était résulté un équilibre, mais un équilibre qu'un rien pouvait troubler, un regard, un geste, cet équilibre que les savants, qui éprouvent toujours le besoin de tout qualifier, ont nommé instable.

Aussi, comme ils se surveillaient, les deux coquins ! Pas une démarche de l'un qui ne fût épiée et commentée par l'autre, pas une action qui n'eût son interprétation vraie ou fautive, jusqu'à preuve du contraire.

— Si jamais il vous arrivait de jaser sur mon compte, venait de conclure le galant cavalier, la nuit ne se ferait pas sans que quel qu'un vous ait porté de mes nouvelles. C'est bien entendu, n'est-ce pas ? Alors tenez-vous le pour dit.

Céleste allait sans doute lui adresser quelques recommandations du même genre, quand son attention fut tout à coup détournée par la détonation d'une arme à feu.

(A suivre.)

d'assaut. Il leur était bien difficile de suffire à cette clientèle envahissante; mais c'est une promesse avantageuse pour les foires prochaines. Tout le public, commerçants et promeneurs, connaissent trop bien la valeur de nos foires et marchés. Nous leur donnons donc rendez-vous aux fêtes du lundi de la Pentecôte.

On nous écrit de Vihiers :

« Nous apprenons que M. le Maire de Vihiers a refusé de légaliser les signatures d'une pétition faite par les habitants d'un quartier, demandant la gare au Champ de foire. La raison en est bien simple : il veut la gare auprès de chez lui, il le fait bien voir, et l'a même trop fait voir dans bien des circonstances. Il n'a pas fait de difficultés pour ceux qui demandent la gare au Champ-Boucher, mais les autres, paraît-il, ne sont pas habitants de Vihiers. Deux citoyens honorables se sont présentés chez le maire avec la pétition, le priant de légaliser les signatures; il a refusé net, en disant qu'il y avait des signatures de femmes. D'après lui les femmes ne sont rien, elles ne peuvent pas pétitionner. M^{me} V. X..., M^{me} Y..., par exemple, toutes deux commerçantes, n'ont pas le droit de signer une pétition; voilà sa théorie.

« Soyez calme et sans parti pris, M. le Maire, donnez vos soins administratifs aussi bien à un quartier qu'à l'autre. Vous êtes nerveux depuis quelque temps : cela se comprend, on vous tombe sur le dos à chaque instant; vous avez un bon moyen pour éviter cela, n'y donnez pas de prise. Vous devez bien comprendre que votre refus n'empêchera pas la pétition d'arriver à la Préfecture et à la Compagnie; vous avez fait une bêtise, voilà tout. »

En prévention de conseil

Une rixe a eu lieu récemment à Angers, faubourg Saint-Michel, entre civils et pontonniers. L'un d'eux avait dégainé et insulté M. Constant, commissaire de police, qui avait ordonné de le conduire au poste.

Ce pontonnier, nommé Lozé, a été conduit lundi à Tours, entre deux gendarmes.

Il passera devant le prochain Conseil de guerre, le 23 mars.

Les courses de Cholet auront lieu, cette année, le dimanche 23 avril prochain.

M. Francolin vient d'être nommé agent consulaire des Etats-Unis d'Amérique à Angers.

Enfants écrasés

Un épouvantable malheur vient de frapper M. Fouathier, maire de Château-Gontier. Ses deux enfants, faisant une promenade aux environs de la ville, sous la garde d'une bonne, s'approchèrent d'une barrière mal assujettie,

qui tomba sur l'un des enfants, une fillette de trois ans. La pauvre petite est morte sur le coup.

Tribunal de police correctionnelle de Saumur

Audience du vendredi 10 mars

PRÉSIDENCE DE M. BODIN

Voies de fait

Le couple Cormier ne vit pas en très bonne intelligence avec ses voisins; le mari, jardinier à Baigneux, a déjà été condamné plusieurs fois pour coups, et la femme nous paraît une gaillarde avec laquelle il vaut mieux être bien que mal. Le sieur Guillon, son voisin, en sait quelque chose, car, un dimanche du mois dernier, au moment où il passait près de la femme Cormier, pour rentrer chez lui, celle-ci lui sauta dessus comme une furie, le prit à la gorge et le mordit au bras. Guillon repoussa la dame et se rendit chez son ami Briaux où il comptait passer tranquillement son après-midi.

Il avait compté sans la femme Cormier, qui raconta à son mari que ledit Guillon avait voulu la jeter dans un puits. Cormier se rendit chez Briaux et assaillit à coups de poings le malheureux Guillon, déjà maltraité par la femme, et lui aurait fait un mauvais parti, si l'on n'était intervenu.

Cormier, qui s'avance en boitant affreusement, est un brutal, à qui son mauvais caractère a déjà valu quelques démêlés avec dame Justice. Bien qu'estropié, c'est un solide gaillard, et s'il avait ses quatre pattes comme les trois qui lui restent, il ferait un adversaire à ne pas dédaigner. Bien entendu il rejette tous les torts sur Guillon, qui aurait injurié et battu sa douce moitié, qui est une colombe; lui c'est un agneau. Or la colombe roucoule, l'agneau bêle pour protester de son innocence, la victime cria vengeance, les témoins affirment leur déposition d'un ton surélevé, il en résulte une cacophonie à laquelle le tribunal met fin en condamnant Cormier à 6 jours de prison.

État civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 16 mars. — Mathilde-Henriette-Clémence Hardouin, 2 mois, rue de Fenet.

Tirages financiers

Obligations de Suez

Le numéro 40,148 gagne 150,000 francs.
Les numéros 13,683 — 122,708 gagnent chacun 25,000 francs.
Les numéros 162,787 — 784 gagnent chacun 5,000 francs.

Crédit foncier, obligations à lots 1887

Le numéro 60,731 gagne 100,000 francs.
Le numéro 97,234 gagne 50,000 francs.

Le Rob Lechaux Purifie le Sang

L'inventeur M. Lechaux, Pharmacien à Bordeaux, envoie, franco de port et d'emballage, 3 flacons de Rob Lechaux contre 12 francs, 6 flacons 21 francs, mandat, accompagnés aussi de l'intéressante brochure (60^e édition) qu'il a publiée sur les altérations du sang et leur guérison.

Le FÉBRIFUGE VÉGÉTAL de Ch. VAIDY, pharmacien, est, comme l'indique son nom, un spécifique excellent contre les fièvres de toute nature. C'est en même temps le meilleur des apéritifs. On l'emploie en même temps, avec grand succès, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, par les Pilules Martiales. Souvent les personnes atteintes par l'une de ces deux maladies sont éprouvées par des frissons fréquents, des sueurs nocturnes, un profond dégoût pour tous les aliments; à la dose de deux ou trois verres à Bordeaux par jour, le Fébrifuge Végétal de Ch. Vaidy fait disparaître en peu de temps tous ces maux. Il agit aussi avec la plus grande efficacité contre les douleurs rhumatismales.

Dépôt : chez M. PRADEAU, Pharmacie Centrale de Saumur, rue de la Tonnelle, 17.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE SUivant DÉCRET DU 4 MAI 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL : 54 ET 56, RUE DE PROVENCE, PARIS

AGENCE DE SAUMUR

Rue du Marché-Noir, 49.

Comptes de Chèques. — Dépôts à échéance fixe.
Chèques directs sur France et Étranger.
Ordres de Bourse. — Souscriptions.
Avances et Opérations sur Titres. — Garde de Titres.
Escompte et Encaissement d'Effets de Commerce.
Escompte et Encaissement de Coupons.

(Paiement sans frais des coupons des C^{tes} de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée, etc.)

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède des Succursales dans les principaux quartiers de Paris et dans les principales villes de France.

MAGASINS DE LA GLANEUSE

18 et 20, Rue d'Orléans, 18 et 20
Ancienne Maison MEXME

Jeudi 23 Mars courant, Inauguration des Nouveaux Magasins et Grande Mise en Vente de toutes les Nouveautés d'Été.

Occasions exceptionnelles à tous les Comptoirs

Désirant donner un développement plus considérable encore au Comptoir des Modes, un catalogue spécial des Modèles de Chapeaux créés par la Maison sera distribué au premier jour.

Afin que notre Clientèle conserve un très bon souvenir de l'inauguration de notre nouveau Local, nous offrirons aux Dames de jolis Bouquets de violettes de Nice et aux Enfants de magnifiques Ballons en celluloid.

Dernières Nouvelles

SUICIDE D'UN COMMISSAIRE DE POLICE

M. Belia de Ballu, commissaire de police du quartier du Bel-Air et de Picpus, s'est brûlé la cervelle, hier, à quatre heures du soir. Ce magistrat, âgé de cinquante-deux ans, appartenait depuis quinze ans à la police municipale.

MOUVEMENT DANS LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

C'est M. Duflos, préfet de l'Oise, et neveu de M. Spuller, qui paraît devoir être appelé à la direction des services pénitentiaires au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Soinoury, lequel ira à Montpellier, à la place de M. Christian, qui ira occuper la préfecture de la Charente-Inférieure, dont le titulaire, M. Grimanelli, deviendrait préfet de l'Oise.

DÉSERTIONS ET BRIGANDAGES EN ALGÈRE

Oran, 16 mars. — Des indigènes ont arrêté à Montagnac deux soldats de la légion étrangère qui avaient quitté la garnison de Saïda et qui se dirigeaient vers le Maroc.

Ces déserteurs avaient fait la campagne du Dahomey.

A Kabaa, plusieurs habitations ont été attaquées par des bandes de 30 à 40 indigènes. Les brigands ont trouvé partout des gens sur le qui-vive.

Plusieurs coups de feu ont été tirés. Il n'y a eu aucune victime.

Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. 1/2. — Rideau : 8 h. 1/2.

Directeur : Yves GUILLON

LUNDI 20 Mars 1893

AVEC LE CONCOURS DE M. YVES GUILLON DANS LE RÔLE DE Jems

MISS HELYETT

Opéra-comique en 3 actes, de M. Boucheron, musique d'Edmond AUDRAN.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUCHEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Pois moyens,	1/2 litre	0,50	litre	0,95
— extra,	—	0,60	—	1,10
— très fins,	—	0,70	—	1,60
— extra fins,	—	0,95	—	1,75
Haricots verts,	—	0,50	—	0,90
— extra recommandé,	—	0,55	—	1,00
— extra fins,	—	0,90	—	1,60
Flageolets,	—	0,60	et	0,90
Asperges,	la boîte,	1,25	et	1,80
Haricots de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande,				

Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant : G. JOUAUST

145 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

XXIV

L'établissement de madame Granval, d'Éléonore et de Léonce à la campagne, dans une saison où l'on commence ordinairement à songer au retour à Paris quand on en est éloigné, avait été, d'un commun accord entre les parties intéressées, converti, on doit s'en souvenir, en un voyage de quelques jours à Courville. Comme c'était Éléonore qui avait la première manifesté le désir de ce changement, il était tout naturel qu'elle fût consultée sur l'époque de cette petite course, qui venait d'être fixée par elle aux premiers jours de novembre : on était à la dernière semaine d'octobre.

Les affaires d'intérêts dont nous avons précédemment parlé, c'est-à-dire le bail à ferme à longues années des usines de M. Loubert et l'acte qui libérait définitivement sa fille de toute dette envers Léonce, avaient été réglées à la satisfaction générale, bien que cette satis-

faction ne se fût pas manifestée de la même manière. Seul des trois personnes intéressées, le jeune baron avait osé montrer ce qui se passait dans son cœur, parce que sa conduite n'avait eu pour mobile que des motifs qu'il pouvait parfaitement avouer. Sa mère était dans une position plus délicate; elle n'avait rien déterminé, rien hâté; mais elle n'avait tant souhaité, il faut en convenir, que son fils fût généreux envers sa cousine que parce que le sacrifice qu'il faisait devait les placer vis-à-vis l'un de l'autre dans une situation plus nette, et elle aurait été désolée que l'égoïsme de son souhait fût déviné par Léonce.

Jusqu'au jour où cette affaire avait été tout à fait conclue, Éléonore s'était trouvée dans une situation vraiment pénible. Quelque peu élevé que fût son caractère, comme, à défaut de délicatesse, elle avait beaucoup d'orgueil, elle souffrait cruellement de l'infériorité morale dans laquelle la plaçait, à ses propres yeux, la conduite si noble de son cousin envers elle. Elle cherchait à se persuader que Léonce n'agissait ainsi que pour racheter sa liberté; mais celui-ci ne parlant pas de la reprendre et faisant même de fréquentes allusions à leurs liens futurs, il fallait bien, bon

gré mal gré, en revenir à la conviction que sa générosité n'était pas calculée, ce qui était un supplice de tous les instants; surtout pendant le temps où l'affaire n'était pas encore conclue, il fallait à la fois s'irriter de ce qu'elle devait se faire et s'inquiéter de ce qu'elle n'était pas encore faite. Les trompeurs, à leurs débuts, ont besoin de l'enivrement du triomphe pour s'étourdir sur la ruse coupable de leurs moyens : l'attente et l'incertitude sont l'expiation anticipée de leurs succès.

Aussi, jusqu'au jour où l'on alla dans l'étude du notaire pour signer les actes, Éléonore fut littéralement au supplice. Si habile toujours à cacher ce qu'elle éprouvait et à feindre ce qu'elle n'éprouvait pas, elle ne savait plus maintenant quelle contenance prendre, quelles paroles prononcer. Soit qu'elle voulût avoir l'air fier ou qu'elle essayât de paraître reconnaissante, elle se sentait également embarrassée, car elle se trouvait également fautive. Elle se disait aussi qu'elle aurait encore un terrible moment à passer, ce serait celui où elle voudrait tirer parti de la position indépendante que son cousin lui faisait en la déclarant libérée envers lui. A cet égard, elle n'avait pas de plan arrêté.

Un instant, elle avait aimé son cousin, ou du moins elle avait cru l'aimer; mais, en interrogeant son cœur, elle avait fini par reconnaître que son sentiment était trop faible pour résister au dépit que lui causait la préférence que Léonce montrait en toutes les occasions pour Suzanne. A ce dépit se joignait la crainte respectueuse que lui inspirait l'inflexible droiture du jeune baron. Vivre avec un être toujours sincère devait être et était un grand sujet d'effroi pour un être toujours dissimulé. A ces dispositions, plus que suffisantes pour renoncer à une union, il faut encore ajouter l'ambitieux et jévorant désir de se placer, dans le monde, dans une situation égale à celle de madame d'Étoges.

Éléonore avait encore revu cette dernière en tête-à-tête, et elle lui avait appris que son cousin s'était reconnu, le matin même, entièrement désintéressé de ses avances à M. Loubert. La duchesse, à cette confidence, n'avait répondu que par ces mots :

— Eh bien ! vous être libre maintenant, ma chère belle !

— Le croyez-vous réellement, madame ?

— Oui, en conscience, si vous êtes sûre que votre cousin ne vous aime pas.

— Je le suis.

— Alors suivez vos inspirations, vous en avez parfaitement le droit; puis, quand vous vous serez dégagée, je me charge du reste, si vous avez toujours confiance en moi.

(A suivre.)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	96 90	Banque de France	3910	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	382	Compagnie parisienne du Gaz	528
3 0/0 amortissable	97 75	Banque d'Escompte	152 50	comm. 1879 3 0/0 r. à 500	474	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	378 50
4 1/2 1883	106 05	Comptoir national d'Escompte	500	fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	474 50	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	29
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Credit Foncier	990	comm. 1880 3 0/0 r. à 500	470	6 0/0 2 ^e série	28 75
Oblig. 1855-60 3 0/0	—	Credit Industriel et Commercial	565	fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	410 50	obligations à lots	105
1865 4 0/0	540	Credit Lyonnais	775	fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	471	Suez 5 0/0 remboursable à 500	616
1869 3 0/0	429 50	Credit Mobilier	147 50	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS	
1871 2 0/0	419 50	Dépôts et Comptes courants	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500	460 75	Emprunt russe 1862 5 0/0	—
1875 4 0/0	544	Société Générale	475	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	465 50	1889 4 0/0	98 90
1876 4 0/0	541	Est	963	Midi 3 0/0 anc. r. à 500	463	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} et 2 ^e série	99 10
1886 3 0/0	413 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1532 50	Nord 3 0/0 r. à 500	466 50	3 ^e	98 50
		Midi	1322	Orléans 3 0/0 r. à 500	464	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	463	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	
						460	

Etudes de M^e LECOY, avoué-licencié à Saumur, rue Pavée, n° 4, Et de M^e LE BARON, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

A VENDRE

Aux enchères publiques EN 15 LOTS Avec faculté de réunion

En l'étude et par le ministère de M^e LE BARON, notaire à Saumur, commis à cet effet,

1^o La Propriété de Moyer

Située communes de Verrie et de Chenebutte-les-Tuffeaux; Sur la mise à prix de 98,150 fr. 2^o Une CAVE, à Saumur, rue des Basses-Perrières, n° 17; Sur la mise à prix de 1,000 fr. 3^o Et un PRÉ, commune de la Ménitrière (arrondissement d'Angers); Sur la mise à prix de 42,000 fr.

L'ADJUDICATION aura lieu le Lundi 20 Mars 1893, à une heure de l'après-midi.

Pour les renseignements, s'adresser :

- 1^o A M^e LECOY, avoué poursuivant la vente;
- 2^o A M^e LE BARON, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges;
- 3^o Et à M. LUDOVIC PROUST, à Saumur, rue Dacier, n° 43.

Etudes de M^e A. TRUEL, avoué à Baugé, successeur de M^e E. CouDREUSE, Et de M^e BENARDEAU, notaire à Vernueil-le-Fourier.

VENTE

PAR LICITATION DE

DIVERS IMMEUBLES

Situés à la Rouge-Bequerie, communes de Vernueil-le-Fourier et de La Breille.

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 9 avril prochain 1893, à une heure de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e BENARDEAU, notaire à Vernueil, commis à cet effet.

On fait savoir à tous qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Baugé, le 7 mars 1893, enregistré, contradictoirement entre :

- 1^o M^{me} Anne Huard, sans profession, veuve en premier mariage de François Charles et en second de René Touchard, demeurant à Bignon-de-Vert, commune de Parçay;
- 2^o M^{me} Catherine Huard, cultivatrice, veuve de M. Etienne Rapicault, demeurant aux Aubuis, commune de Vernueil;
- 3^o M^{me} Anne Huard, cultivatrice, veuve de M. Pierre Huard, demeurant à la Croix-Masseau, commune de Vernueil;

4^o M. Pierre Huard, cultivateur, époux de Anne Huard, demeurant au Billot, commune de Courléon; 5^o M. René Huard, cultivateur, époux de M^{me} Henriette Chaussepied, demeurant à Touvais, commune de Vernueil;

Co-intéressés; Demandeurs ayant M^e TRUEL pour avoué;

Et M. Michel Huard, cultivateur, époux de dame Rosalie Robin, demeurant aux Angelaies, commune de Vernueil;

Pris tant en son nom personnel qu'en sa qualité de tuteur datif de: 1^o Marie-Anne, 2^o Pierre-René Huard, mineurs issus de l'union de Marie Huard avec René Huard, leurs père et mère décédés, fonction à laquelle il a été nommé suivant délibération du conseil de famille desdits mineurs Huard, prise sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de Longué, le 22 décembre 1887,

Défendeur ayant M^e BRION pour avoué;

Et en présence de M. Michel Rapicault, cultivateur, demeurant à la Croix-Masseau, commune de Vernueil;

Pris en sa qualité de subrogé-tuteur des mineurs Huard, sus-nommés;

Il sera, auxdits jour, lieu et heure sus fixés, procédé à l'adjudication et par le ministère de M^e BENARDEAU, notaire à Vernueil, de l'immeuble ci-après désigné.

DÉSIGNATION

Commune de La Breille.

46^e ET DERNIER LOT Une lande, située à la Croix-Tiraud, contenant environ un hectare quarante-sept ares, en forme de triangle, joignant au levant M. Pierre Huard, au midi et au couchant la route de Vernueil à Bourgueil, et au nord M. Ratouis.

Mise à prix, cinq cents francs, ci..... 500 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- 1^o M^e BENARDEAU, notaire à Vernueil, dépositaire du cahier des charges;
- 2^o M^e TRUEL, avoué à Baugé, poursuivant la vente;
- 3^o M^e BRION, avoué à Baugé, co-licitant.

Rédigé à Baugé, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-treize.

L'avoué poursuivant, A. TRUEL.

Enregistré à Baugé, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-treize, folio 106 r^o, case 4. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé : RICHARD.

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

Etude de M^e DEGRETZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

Vente Mobilière

Après faillite

Le DIMANCHE 19 MARS 1893, à 1 heure, au bourg de Saint-Clément-des-Levées :

Vente des meubles, objets mobiliers et marchandises dépendant de la faillite de Pierre LEVET, ancien marchand à Saint-Clément.

Paiement comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE A L'AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

BELLE PROPRIÉTÉ

Sise près le bourg de Vernantes

Comprenant 35 ares de bon terrain

Maison magnifique

Comprenant : rez-de-chaussée, 1^{er} étage, mansardes et greniers, en tout 18 belles pièces; servitudes et jardins.

S'adresser, pour traiter, à M. Joseph RAGAIN, marchand de biens, près la Gendarmerie, Vernantes. Facilités de paiement.

INSTITUTION L'ESPÉRANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI

Rue du Petit-Mail, n° 5.

CHARBONS DE TERRE

Charbons de Bois

GUIBERT-MORON

Rue du Petit-Versailles.

M^{me} veuve GUIBERT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle continuera, comme par le passé, son commerce de charbons de terre et de charbons de bois.

PIANO à queue d'Erard

en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

M^e LECOY, avoué à Saumur, demande un PETIT CLERC sachant bien écrire.

ENGRAIS CHIMIQUES D'après les formules de M^e GEORGES VILLE pour l'Agriculture et la Viticulture. DOBAGES GARANTIS. Brevet français du tarif sur demande. Usine à la PLAINE SAINT-DENIS (Seine) E. JENIN, Directeur, 26, rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chêne Noyer, Bois blanc Pitchpin Hêtre, Frêne et Ormeau Planchers et Parquet Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD - BRÉHIN

SUCCESSION 15, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

GRAND HOTEL DE LONDRES

LACOTE-NIVET

Propriétaire Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées. Salons de famille.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Conserves alimentaires		Conserves de Poissons	
Pois moyens, litr. 4	» 1/2 l. » 60	Sardines, Thon, Homard, Langous ^{es}	
Pois Amieux, — 4 10	» 65	Saumon, Filets de hareng à l'huile,	
— tr. fins, — 4 65	» 70	Harengs marinés, Maquereaux, etc.	
Haricots verts, — 90	» 60		
— Amieux — 4	» 65		
— tr. fins, — 4 30	» 90		
Asperges sult ^{es} , boîte, 1 40 et 1 85			
— d'Argenteuil, — 2 60 et 2 45			

GROS ARTICHAUTS, 45 Centimes.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

EPICERIE CENTRALE 28 rue St-Jean **P. ANDRIEU** NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE **FELIX POTIN** PRODUITS ALIMENTAIRES

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS. Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Géral, Hôtel-de-Ville de Saumur 1893 LE MAIRE, Certifié par l'imprimeur soussigné.